

Mandat citoyen

Date et lieu

15.01.2024

Assemblée citoyenne concernée

(Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel Nord/Sud/Est/Ouest, Peseux, Valangin)

Neuchâtel Nord, pour Neuchâtel en général
Titre du mandat
Bornes de recharge électriques pour taxis
Mandant-e-s
Jean-Luc Simon
Commentaires
Nous devons tous prendre soin de notre planète et limiter la pollution atmosphérique, tant que faire se peut
<u> </u>



Résumé du mandat, explications

Installer des bornes de recharge à prix préférentiel aux stations de taxi.
Je pense qu'il serait souhaitable d'installer des bornes de recharge électriques aux stations de taxi, (par exemple place Pury et à la gare) pour inciter les compagnies de taxi à rouler en voiture électrique.
En effet, il semble que les taxis passent beaucoup de temps à attendre des clients ou des appels à ces stations, temps pendant lequel ils pourraient charger leurs véhicules. Ils font en général des parcours courts (< 200 km), qui entrent tout à fait dans l'autonomie des voitures électriques actuelles.
Pour inciter les compagnies de taxi à aller dans ce sens, il conviendrait de leur fournir l'énergie au prix coûtant ou avec un faible bénéfice qui permette d'assurer l'entretien et amortir l'investissement. Le prix du km parcouru pourrait ainsi être inférieur à celui fait en thermique.
C'est certes une petite contribution à la diminution de la pollution, mais les petits ruisseaux font les grandes rivières, comme on dit
Annexe(s) éventuelle(s)